

Ce moment marque l'aboutissement d'un projet ambitieux, porté avec détermination par la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois, ses élus, ses techniciens, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Artois Picardie.

C'est un projet au service de l'intérêt général, au service de la vie car l'eau est une ressource vitale, précieuse, et malheureusement trop souvent considérée comme acquise.

Pourtant, face aux défis du changement climatique et aux tensions sur les ressources naturelles, il est plus que jamais essentiel d'en assurer une gestion durable et responsable.

Notre responsabilité est de garantir l'accès à l'eau en quantité et en qualité à nos administrés, un accès sur le long terme.

Il est ancré dans la conscience collective que pour accéder à l'eau, il suffit simplement d'ouvrir un robinet.

Malheureusement, comme vous le savez, cela est bien plus complexe.

Cette usine est plus qu'un équipement technique. Elle est un symbole. Le symbole de notre engagement collectif en faveur de **l'accès à une eau de qualité.**

Elle est aussi le témoignage concret de notre volonté d'**innover** et de garantir à nos générations futures un avenir où l'eau reste une source de vie et non un facteur de conflit.

Grâce aux technologies de pointe qu'elle intègre, cette installation permettra de **traiter 540m³ d'eau par heure, 10 800m³ par jour**, en respectant les normes sanitaires les plus exigeantes. Elle contribuera directement à l'amélioration de la santé publique et à la distribution de l'eau à 14 500 abonnés sur les communes d'Airon-Saint-Vaast, Airon-Notre-Dame, Berck-sur-Mer, Verton et Rang-du-Fliers.

Grâce aux interconnexions réalisées par notre EPCI, cet équipement pourra alimenter, si nécessaire, l'unité de distribution de Conchil-le-Temple qui regroupe les communes de Groffliers, Conchil-le-Temple, Waben, Tigny-Noyelles, Colline-Beaumont et Nempont-Saint-Firmin.

L'usine a également été pensée et calibrée pour alimenter à terme un maillage avec les unités de distribution de Sorrus (Campigneulles-les-Petites, Campigneulles-les-Grandes, Sorrus, La Calotterie et Wailly-Beaucamp), celle de Montreuil-sur-Mer (Ecuire, Beaumerie-Saint-Martin, Montreuil-sur-Mer et La Madelaine-sous-Montreuil) et l'unité de distribution de Neuville-sous-Montreuil.

A l'avenir, après la réalisation des maillages restants et la pose des surpresseurs, cette usine de traitement de l'eau desservira 89% des abonnés du secteur Régie.

Cet équipement est également un élément important de notre stratégie de reconquête de la qualité de l'eau et de préservation du champ captant d'Airon-Saint-Vaast, défini dans notre contrat d'action pour la ressource en eau (CARE).

Ce contrat co-construit avec les communes du champ captant, l'Agence de l'Eau, les services de l'Etat, la Chambre d'Agriculture, le Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental « Protec'Eau Airon », s'attache à réduire toutes les pressions pesant sur la ressource en eau qu'elle soit d'origine agricole ou non-agricole.

Il marque l'engagement des agriculteurs dans un collectif représentant 60% de la surface agricole de l'aire d'alimentation de captage (le GIEE) et décrit notre volonté partagée d'implanter « la bonne culture au bon endroit » en activant des mécanismes de compensation financière.

Ce CARE marque notre volonté de promouvoir les débouchés des cultures à bas niveau d'intrants que cela soit le miscanthus dans la biomasse chaleur, le chanvre dans le textile ou bien encore la luzerne pour le fourrage.

Merci aux agriculteurs qui s'engagent à nos côtés dans cette démarche.

Des dispositifs de soutien à la conversion des modes cultureux ont ainsi été instaurés par notre agglomération sur les zones les plus sensibles.

Deux délibérations votées hier soir à l'unanimité prévoient ainsi l'accompagnement financier de notre agglomération durant 5 ans d'un exploitant agricole pour l'expérimentation des cultures à bas niveau d'intrant avec du *miscanthus*, sur une surface de 3 hectares sur le champ captant d'Airon-Saint-Vaast ; l'autre dispositif d'accompagnement concerne une parcelle de 3,5 hectares située sur le champ captant de Rombly, pour la culture du chanvre durant 3 ans.

De plus, comme délibéré hier, nous nous portons acquéreur de près de 5 hectares sur le champ captant, les parcelles dites de Montodion, parcelles qui seront exploitées dans les mêmes conditions de protection.

La CA2BM poursuivra également ses actions dans tous ses champs de compétence, en matière de prévention ou de contrôle, notamment en matière de conformité des systèmes d'assainissement et innovera dans différents domaines dans l'intérêt collectif et la préservation de notre richesse qu'est l'accès à l'eau potable.

Je tiens enfin à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet démarré le 24 avril 2023.

Nos financeurs tout d'abord, je dirai notre seul financeur (ce que je regrette) malgré diverses demandes répétées depuis 3 ans.

Sur un projet de 5 433 870€ HT comprenant les études et les travaux, nous avons bénéficié par l'unique Agence de l'Eau Artois Picardie d'une aide de 45 100€ au titre de l'assistance à maîtrise d'ouvrage et

une partie de la maîtrise d'œuvre, une subvention de 501 792€ et une avance remboursable sur 20 ans de 752 688 €.

Aujourd'hui, cette usine est prête. Elle commence son service au cœur de notre communauté. Elle incarne notre capacité à relever ensemble les défis du XXI^e siècle.

Cette inauguration est également le point de départ d'une nouvelle étape dans notre engagement pour une gestion durable de l'eau qui devra être dupliqué dans les CARE sur les champs captants de Rombly et de Conchil-le-Temple.

Ensemble, faisons en sorte que cette eau, que nous avons su capter, traiter et rendre potable, continue de couler comme un symbole de vie, de solidarité et d'espoir.